

PREVENIR LES RISQUES ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES LIÉS AUX ATTEINTES À L'ÉTHIQUE

Reconnu pour son expertise juridique des enjeux industriels notamment à l'international, le Cabinet Grenier Avocats accompagne les entreprises dans les nouvelles obligations en matière de dispositif anti-corruption introduites par la loi Sapin II. Eclairage avec **Patrice Grenier**, avocat et fondateur du cabinet.

Quelques mots pour nous présenter le cabinet ?

Nous avons une compétence reconnue en matière d'expertise des risques industriels des entreprises et nous les accompagnons sur des dossiers de responsabilité civile et pénale ayant une dimension industrielle : responsabilité du fait de produits défectueux, responsabilité environnementale, dommages survenant à leurs biens. Cette expertise comprend un volet de conseil et de prévention des risques, et nous



“l'éthique est plus prégnante dans les sociétés internationales”

PATRICE GRENIER, AVOCAT ET FONDATEUR

aidons nos clients dans la protection de leurs produits, de leurs salariés ainsi que dans l'atteinte à leur image, autant de risques notamment à l'international pouvant affecter leur bilan et exposer leurs dirigeants.

Comment accompagnez-vous la mise en œuvre de la loi Sapin II auprès de vos clients industriels ?

Notre spécialité nous a familiarisés avec une approche de cartographie des risques de toutes natures auxquels sont exposés nos clients. Ainsi, nous accompagnons les dirigeants dans la définition et la mise en place d'une politique de prévention en matière éthique, et de lutte contre le trafic d'influence et la corruption, pour lesquels la loi Sapin II a également posé des obligations en matière de traitement des signalements notamment par le mécanisme

des lanceurs d'alerte. Nous privilégions un fonctionnement avec nos clients en mode projet avec les différentes directions fonctionnelles concernées, les filiales et collaborateurs les plus exposés, en garantissant une indépendance, et une offre de propositions concrètes et adaptées à la direction générale. S'en suivent des propositions de procédures et de traitement des alertes, accompagnées de programmes de sensibilisation et de formation des collaborateurs pour mieux identifier et traiter les risques de manquement aux règles d'éthique.

Comment accompagnez-vous le dirigeant faisant l'objet d'une alerte émanant d'un collaborateur pour comportement non éthique ?

Chaque entreprise doit mettre en place un système permettant aux collabora-

teurs et possiblement aux personnes liées à l'entreprise (fournisseurs, sous-traitants, clients) de pouvoir révéler des faits de trafic d'influence ou de corruption, tout en respectant la confidentialité, parfois l'anonymat. La loi renvoie à chaque entreprise la responsabilité de calibrer le mécanisme en son sein, pourvu qu'il y ait toujours la possibilité de suivre la voie hiérarchique, la possibilité d'un traitement confidentiel par un tiers de confiance et/ou la possibilité de dénoncer les faits publiquement. En tant que tiers de confiance, nous accompagnons également les entreprises dans le traitement de services de hotline, en recueillant les signalements et en y apportant un traitement confidentiel. Nous instruisons le dossier pour apprécier sa réalité, sa gravité et les risques auxquels l'entreprise est exposée, et proposons des mesures correctives adaptées pour répondre à ce signalement.

Comment abordez-vous cette thématique dans sa dimension transnationale ?

Cette problématique d'éthique est évidemment plus prégnante dans les sociétés présentes à l'international car les législations et les pratiques diffèrent, raison pour laquelle nos avocats sont bilingues et ont des expériences internationales. Nous avons également établi un réseau international de correspondants spécialisés pour accompagner les entreprises dans la mise en place de procédures adaptées et efficaces. Enfin, nous apportons notre compétence en matière de connaissance de l'environnement juridique particulier selon le pays, pour déployer une politique qui soit globale pour un groupe mais également conforme et efficace localement.